



NanoXplore Inc.

RAPPORT DE GESTION

Pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025



[Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens]

Le présent rapport de gestion contient un aperçu des activités de NanoXplore Inc., de sa performance et de sa situation financière pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025. L'objectif de ce document est de fournir de l'information sur nos activités. L'information contenue dans les présentes est datée du 15 septembre 2026, date à laquelle ce rapport de gestion a été approuvé par le Conseil d'administration de la Société. Vous trouverez plus de détails à notre sujet sur le site Web de NanoXplore, à l'adresse www.nanoxplore.ca, et sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, y compris tous les communiqués de presse.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers conformes aux IFRS, y compris les chiffres comparatifs. Nous faisons parfois référence aux mesures financières non conformes aux IFRS dans le rapport de gestion. Consultez la section « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples informations. Sauf indication contraire, les termes « nous », « notre », « nos », « NanoXplore » ou la « Société » désignent NanoXplore Inc. et ses filiales.

« T4-2026 » et « T4-2025 » réfèrent aux périodes de trois mois closes les 30 juin 2026 et 2025 respectivement et « EF 2026 » et « EF 2025 » réfèrent aux exercices clos les 30 juin 2026 et 2025 respectivement.

1. AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives relatives à la Société, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Ces déclarations prospectives dépendent d'un certain nombre de facteurs et sont exposées à des risques et incertitudes. Les résultats réels peuvent différer de ceux attendus. La Société considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais elle informe le lecteur que les hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes, car elles sont exposées à des risques et des incertitudes inhérents à ses activités. La direction n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations sur des événements futurs, sauf lorsque les autorités réglementaires l'exigent.

Ce rapport de gestion contient des déclarations prospectives. Lorsqu'ils sont utilisés dans ce rapport de gestion, les mots « pourrait », « serait », « aurait », « sera », « avoir l'intention », « planifier », « anticiper », « croire », « chercher », « proposer », « estimer », « projeter » et « s'attendre », et les expressions similaires, visent à identifier des déclarations prospectives. Plus particulièrement, le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives concernant, entre autres, les objectifs commerciaux, la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement, les projets et occasions d'affaires et les résultats financiers. Ces déclarations portent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions alors actuelles de NanoXplore concernant les événements futurs basés sur certains faits et hypothèses et sont exposées à certains risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, des changements dans les facteurs de risque décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines attentes et hypothèses clés formulées par NanoXplore, y compris les attentes et les hypothèses concernant la disponibilité des ressources en capital, la performance de l'entreprise, les conditions du marché et la demande des clients. Bien que NanoXplore estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de NanoXplore diffèrent de ceux décrits dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, ceux énumérés ci-dessus, ceux décrits dans la section portant sur les risques et incertitudes du présent rapport de gestion, ainsi que les hypothèses sur lesquelles ils sont fondés pouvant se révéler incorrectes. Ces facteurs ne doivent pas être considérés comme exhaustifs. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux décrits dans le présent rapport de gestion comme prévu, planifié, anticipé, cru, recherché, proposé, estimé ou attendu, et nul ne devrait se fier outre mesure aux déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, NanoXplore n'a pas l'intention de mettre à jour ces déclarations prospectives, et n'a aucune obligation à cet égard. Les déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont explicitement visées par ces mises en garde.

Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion, qui portent sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les flux de trésorerie prospectifs sont fondées sur des hypothèses concernant des événements futurs, y compris des conditions économiques et des plans d'action proposés, sur la base de l'évaluation faite par la direction de NanoXplore des informations pertinentes actuellement disponibles. Les lecteurs sont avisés que les informations sur les perspectives contenues dans le présent rapport de gestion ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont divulguées aux présentes, selon le cas.

2. SURVOL DES ACTIVITÉS

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

NanoXplore est une entreprise spécialisée dans le graphène et le plus important fabricant et fournisseur de poudre de graphène à grand volume destinée à de multiples marchés finaux, avec une capacité de production annuelle pouvant atteindre 5 000 tonnes. La Société fournit également des produits plastiques et composites standards et sur mesure enrichis de graphène à des clients des secteurs des loisirs, du transport, de l'emballage, de l'électronique et d'autres secteurs industriels. De plus, elle fabrique des batteries lithium-ion enrichies de silicium et de graphène pour les marchés du stockage d'énergie, de l'industrie et de la défense. NanoXplore détient plus de 100 brevets et demandes de brevets protégeant sa propriété intellectuelle, ses produits et son savoir-faire de fabrication. Elle fait partie d'un nombre limité d'entreprises autorisées à produire et commercialiser du graphène à l'échelle commerciale au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'Union européenne. Elle détient les certifications d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et de Santé Canada, la certification de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis ainsi que les enregistrements REACH du Royaume-Uni et de l'Union européenne.

La Société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* aux termes d'un certificat de fusion daté du 21 septembre 2017 et son siège social est situé au 4500 boulevard Thimens, Montréal (Québec) Canada.

Les titres de NanoXplore sont négociés sur la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « GRA » et également sur l'OTCQX sous le symbole « NNXPFF ».

La Société détient les filiales suivantes :

Filiales	Secteur à présenter
CEBO Injections SA (« CEBO »), basée en Suisse, avec une participation de 100 % [2025 – NanoXplore Switzerland Holding SA (« NanoXplore Switzerland »), basée en Suisse, avec une participation de 100 %. NanoXplore Switzerland détient 100 % de CEBO. Ces entreprises ont été fusionnées au 1 ^{er} juillet 2024.]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
NanoXplore Holdings USA, Inc (« NanoXplore Holdings USA »), basée aux États-Unis, avec une participation de 100 % [2025 – 100%]. NanoXplore Holdings USA détient 100 % de NanoXplore USA, Inc. et de RMC Advanced Technologies Inc. [2025 – 100%]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
Sigma Industries Inc. (« Sigma »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2025 – 100 %]. Sigma a deux filiales actives entièrement détenues: Faroex Ltd., basée au Manitoba, et René Matériaux Composites Ltée, basée au Québec. [2025 – 100%]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
Canuck Compounders Inc. (« Canuck »), basée au Canada, avec une participation de 100 % [2025 – 100 %]	Matériaux avancés, plastiques et produits composites
VoltaXplore Inc. (« VoltaXplore »), basée au Canada avec une participation de 100 % [2025 – 100 %].	Cellules de batterie et matériaux

SECTEUR OPÉRATIONNEL

La Société a deux secteurs opérationnels en fonction des produits :

- 1) Matériaux avancés, plastiques et produits composites :**
Fournit des produits plastiques et composites standard et personnalisés enrichis de graphène à divers clients des secteurs du transport, de l'emballage, de l'électronique et d'autres secteurs industriels.
- 2) Cellules de batterie et matériaux :**
Fournit des cellules de batterie Li-ion enrichie de silicium-graphène pour le stockage d'énergie et les marchés industriels et de défense.

Les opérations et les activités correspondantes sont gérées en conséquence par le Décideur en chef de l'Exploitation de la Société. Des informations opérationnelles et financières des secteurs et des indicateurs de performance clés sont disponibles et utilisés pour gérer ces secteurs d'activité, examiner les performances et affecter les ressources.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CLÉS POUR T4-2026

- Des revenus totaux de 33 905 991 \$ pour le T4-2026 comparativement à 31 685 923 \$ pour le T4-2025, ce qui représente une hausse de 7%;
- Marge brute ajustée⁽¹⁾ sur les revenus de client de 22,5% au T4-2026 comparativement à 24,7% au T4-2025;
- Perte nette de 1 568 324 \$ pour le T4-2026 comparativement à 2 295 472 \$ pour le T4-2025;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ de 1 908 431 \$ au T4-2026 comparativement à 2 475 379 \$ au T4-2025;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ de 2 049 773 \$ au T4-2026 comparativement à 2 697 655 \$ au T4-2025 pour le secteur des matériaux avancés, plastiques et produits composites;
- Une perte au titre du BAIIA ajusté⁽²⁾ de 141 342 \$ au T4-2026 comparativement à 222 276 \$ au T4-2025 pour le secteur des cellules de batterie et matériaux;
- Liquidités totales de 30 048 438 \$ au 30 juin 2026, dont la trésorerie et équivalents de trésorerie de 25 048 438 \$;
- Dette à long terme totale de 10 554 435 \$ au 30 juin 2026, une augmentation de 6 241 511 \$ comparativement au 30 juin 2025.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CLÉS POUR EF 2026

- Des revenus totaux de 117 276 309 \$ pour le EF 2026 comparativement à 128 918 388 \$ pour le EF 2025, ce qui représente une diminution de 9%;
- La marge brute ajustée⁽¹⁾ sur les revenus de client de 21,3% pour le EF 2026 comparativement à 22,3% pour le EF 2025;
- Perte nette de 11 827 981 \$ pour le EF 2026 comparativement à 9 657 120 \$ pour le EF 2025;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ global de 1 922 206 \$ pour le EF 2026 comparativement à 6 122 283 \$ pour le EF 2025;
- Un BAIIA ajusté⁽²⁾ de 2 149 114 \$ pour le EF 2026 comparativement à 6 847 826 \$ pour le EF 2025 pour le secteur des matériaux avancés, plastiques et produits composites;
- Une perte au titre du BAIIA ajusté⁽²⁾ de 226 908 \$ pour le EF 2026 comparativement à 725 543 \$ pour le EF 2025 pour le secteur des cellules de batterie et matériaux.

FAITS SAILLANT

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026, la Société a continué de se concentrer sur le développement de marchés pour ses produits de graphène et sur le développement en aval des additifs prémélangés, des mélanges-maîtres, des concentrés et des produits qui facilitent leur adoption par la clientèle. À cet égard, la Société a réussi à intégrer le GrapheneBlack® dans de nombreux flux de produits tant en interne qu'en externe, en plus de perfectionner sa plateforme de graphène de série D, produite selon un procédé à sec, destinée aux applications nécessitant différentes caractéristiques du graphène. Dans le cadre de ces activités de développement de marché, la Société a déterminé qu'un produit de graphène unique ne devrait pas offrir un rendement optimal pour l'ensemble des applications et que l'adaptation des caractéristiques du graphène à chaque utilisation finale constitue un important facteur de différenciation de sa plateforme de fabrication. La Société poursuit ses échanges avec des clients potentiels qui procèdent à la validation de GrapheneBlack®, du graphène de série D ainsi que des mélanges-maîtres, des concentrés et des produits connexes enrichis de graphène.

Mise à jour commerciale

Fluides de forage

Le 18 septembre 2025, la Société a annoncé la signature d'un accord d'approvisionnement pluriannuel avec Chevron Phillips Chemical Company (« CP Chem ») pour la vente de TriboGraf®, son produit exclusif à base de carbone utilisé comme additif de formulation dans les fluides de forage afin d'en améliorer la lubrification.

Cette entente est l'aboutissement de plus de 18 mois de collaboration entre les deux entreprises, comprenant des essais en laboratoire et en puits qui ont produit des résultats exceptionnels. Ces essais ont permis de réduire considérablement les coûts des exploitants, notamment grâce à une diminution d'environ 20 % du temps de forage et de l'usure des équipements. Cette formulation est commercialisée par CP Chem sous le nom NanoSlide®.

À la suite des excellentes performances de NanoSlide® lors des essais en puits, CP Chem prévoyait initialement une activité commerciale à court terme qui aurait entraîné des expéditions supplémentaires de produits par la Société. Toutefois, ayant perdu

un client majeur pour des raisons commerciales propres à ce client et sans lien avec les performances de NanoSlide®, CP Chem a par la suite informé la Société que l'opportunité commerciale anticipée ne s'était pas concrétisée.

Par conséquent, le calendrier des expéditions supplémentaires dépend désormais des délais de qualification et d'adoption de la clientèle potentielle plus large de CP Chem. À la date de ce présent rapport de gestion (MD&A), CP Chem a expédié des échantillons de NanoSlide® à plusieurs clients potentiels pour évaluation. Tous les clients ayant réalisé les essais en laboratoire ont confirmé que NanoSlide® répondait aux attentes de performance.

Ces résultats continuent de confirmer la proposition de valeur technique démontrée lors des essais en puits initiaux. La prochaine étape du processus d'évaluation comporte des essais en puits, qui représentent le principal facteur de progression vers une adoption commerciale. Bien que la commercialisation ait progressé plus lentement que prévu en raison de la perte de cette première opportunité client, CP Chem et la Société demeurent confiantes que NanoSlide® constitue un lubrifiant performant et rentable offrant un potentiel commercial important. À mesure que les clients potentiels avancent dans leurs processus de tests et de qualification, les deux entreprises estiment que NanoSlide® demeure bien positionné pour une adoption plus large sur le marché.

Mousses isolantes

Il y a plusieurs années, la Société a lancé un programme de développement avec un fabricant du classement Fortune 500 spécialisé dans les produits de mousse isolante afin d'améliorer les performances thermiques grâce à l'intégration du graphène.

La formulation fait actuellement l'objet d'optimisations avant des essais finaux en usine prévus au début de l'exercice 2027. Les connaissances acquises grâce à cette collaboration ont permis à la Société d'élargir ses activités de développement de marché dans le secteur des mousses isolantes, menant à des projets en cours avec des fabricants de premier plan représentant collectivement environ 80 % du marché nord-américain.

Certains de ces programmes devraient être commercialisés au cours de l'exercice 2027. Un client majeur prévoit remplacer l'additif actuellement utilisé dans certains de ses produits par celui de la Société et finalise actuellement les approbations nécessaires pour commencer à acheter les volumes requis pour une conversion immédiate.

Selon les indications préliminaires de demande fournies par ce client, la Société prévoit environ 1 000 tonnes métriques par année de mélange-maître contenant 30 % de graphène durant la première année complète de production, avec un potentiel de croissance additionnel par la suite.

De plus, la Société a récemment signé une lettre d'intention (LOI) avec un chef de file mondial des matériaux destinés aux mousses de polyuréthane (PU). En vertu de cette entente, le partenaire devrait acheter de la poudre de graphène à la Société afin de produire des dispersions stables de graphène dans le polyol, utilisé dans la fabrication des mousses PU.

Ce partenaire possède une vaste clientèle aux États-Unis et en Europe. Il a notamment permis d'identifier une opportunité importante dans le marché européen des mousses, où le graphène pourrait réduire ou remplacer un retardateur de flamme halogéné couramment utilisé, qui fait l'objet d'une surveillance réglementaire croissante alors que l'industrie se tourne vers des solutions plus durables et non halogénées.

Films plastiques industriels et de consommation

Le 15 juin 2026, la Société a annoncé une innovation technologique réalisée en partenariat avec Techmer PM LLC (« Techmer »), son partenaire de longue date dans le développement d'améliorations des plastiques par le graphène.

Les films plastiques industriels comprennent notamment les membranes paysagères, les films de protection, les pellicules d'emballage de palettes, les sacs industriels robustes et autres revêtements industriels. Les films plastiques destinés aux consommateurs comprennent les sacs à ordures ainsi qu'une variété d'emballages non alimentaires. Ces applications représentent un marché potentiel considérable pour les matériaux enrichis de graphène, compte tenu de l'importance de la production mondiale de films plastiques et des efforts constants de l'industrie visant à réduire la consommation de matière, augmenter l'utilisation de contenu recyclé et améliorer les performances des produits.

Cette innovation a entraîné une amélioration de plus de 70 % de la résistance mécanique et pourrait permettre aux fabricants de réduire l'épaisseur des films jusqu'à 20 %, tout en maintenant leurs performances en traction, déchirure et perforation.

Elle offre également la possibilité d'augmenter la proportion de matières recyclées dans les formulations sans compromettre les performances, ce qui constitue un avantage important pour les fabricants soumis à des exigences croissantes en matière de développement durable et d'économie circulaire. Les gains observés semblent liés aux propriétés particulières du graphène

traité à sec de NanoXplore (série D), qui a enregistré des performances nettement supérieures à celles du graphène traité en phase liquide (série X) dans ces applications.

Grâce à la vaste clientèle diversifiée de Techmer, la Société bénéficie d'un accès immédiat à un large éventail d'applications potentielles dans le secteur. Depuis l'annonce de juin 2026, plusieurs clients ont demandé et reçu des échantillons pour essais et évaluation. La Société prévoit qu'un bon nombre de ces opportunités progresseront dans leur processus de qualification au cours des prochains mois, ce qui pourrait mener à une adoption commerciale. En conséquence, elle s'attend actuellement à ce que les commandes de graphène débutent dans la seconde moitié de l'exercice 2027.

L'industrie mondiale des sacs plastiques représente plusieurs milliards de dollars et constitue une opportunité importante pour accroître l'adoption du graphène dans les applications de films plastiques. La Société poursuit son travail avec plusieurs acteurs du secteur, notamment des marques reconnues telles que Hefty et Glad, afin de démontrer les avantages du graphène dans les applications à grand volume.

Bien que le taux d'incorporation du graphène soit généralement inférieur à 1 %, le prix de vente au kilogramme associé à ces applications est nettement supérieur à celui de plusieurs produits actuels de la Société. Ainsi, une commercialisation réussie pourrait ouvrir l'accès à des marchés à très grand volume tout en offrant une marge bénéficiaire supérieure à celle du portefeuille traditionnel de produits à base de graphène de la Société.

Graphène conducteur

Le 5 mai 2026, la Société a annoncé le lancement du xGnP™ D500-HP, une poudre de graphène de haute pureté conçue pour des applications nécessitant une conductivité élevée, notamment dans le stockage d'énergie, les composites conducteurs, l'électronique avancée et d'autres domaines où le noir de carbone est actuellement l'additif conducteur dominant. Le D500-HP démontre la robustesse de la plateforme de fabrication de graphène de la Société ainsi que sa capacité à adapter les caractéristiques du graphène aux exigences spécifiques de chaque application. Grâce à ses travaux de développement, NanoXplore a constaté que différentes applications nécessitent des propriétés de graphène différentes et qu'un seul produit ne peut offrir des performances optimales dans tous les marchés visés.

Par exemple, le produit GrapheneBlack® de la série X ne procurait pas le niveau de conductivité requis pour certaines applications hautement conductrices, ce qui a conduit au développement du D500-HP. La Société vend actuellement du graphène conducteur à un client asiatique et collabore avec plusieurs autres entreprises sur des opportunités commerciales qui devraient se concrétiser au cours du prochain exercice financier. Dans ces applications, le graphène peut être utilisé seul ou en combinaison avec du noir de carbone. Même un remplacement partiel du noir de carbone peut améliorer la conductivité, les performances mécaniques ou d'autres propriétés fonctionnelles. Les produits de ce marché présentent une large gamme de prix de vente selon les performances et les spécifications recherchées et devraient offrir des marges supérieures à celles du portefeuille traditionnel de produits à base de graphène de la Société. Ainsi, une commercialisation réussie dans les applications conductrices pourrait représenter une occasion de croissance importante, particulièrement dans le stockage d'énergie et d'autres marchés nécessitant des matériaux conducteurs de haute performance.

Thermoplastiques moulés enrichis au graphène

Le 12 novembre 2025, la Société a annoncé l'obtention d'un contrat ainsi que le début de la production de pièces thermoplastiques moulées pour Club Car LLC (« Club Car »). Ce nouveau client du marché des produits récréatifs permet de diversifier les activités de la Société au-delà de l'industrie du transport. Sur la base des performances historiques de programmes similaires dans ce marché, la société s'attend à bénéficier d'une demande annuelle relativement stable et prévisible. Le succès de ce programme a également créé de nouvelles opportunités dans le marché des produits récréatifs, et la Société est actuellement en discussion avec d'autres clients potentiels concernant de futures occasions commerciales.

Depuis la fin du premier trimestre de l'exercice 2026, les volumes destinés à Paccar et Volvo augmentent progressivement. Bien qu'ils demeurent inférieurs aux niveaux observés durant les exercices 2024 et 2025, ils continuent de croître et génèrent des revenus en hausse pour la Société. De nouveaux programmes Volvo attribués à la Société, qui devaient initialement débiter au second semestre de l'exercice 2027, ont été reportés par Volvo et devraient maintenant commencer durant l'exercice 2028. À l'échéance, ces deux programmes devraient générer environ 25 millions de dollars de revenus annuels.

En janvier 2026, la Société a également obtenu un nouveau contrat de Volvo pour la production de pièces en composé moulé en feuille (SMC), représentant des revenus annuels estimés entre 9 et 10 millions de dollars à échéance. Les revenus liés à l'outillage ont commencé à être comptabilisés au cours du dernier trimestre et devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'exercice 2027 ou au début de l'exercice 2028. La production de pièces devrait démarrer durant l'exercice 2028 et la Société a l'intention d'utiliser des matériaux SMC enrichis de graphène à cette fin.

Plastiques recyclés enrichis de graphène

Les plastiques recyclés constituent un intrant de plus en plus important pour les produits industriels et de consommation en raison des objectifs de durabilité, d'économie circulaire et de réduction des émissions. Toutefois, le processus de recyclage dégrade naturellement les propriétés mécaniques des polymères. L'ajout de graphène permet de restaurer ces propriétés perdues, rendant possible l'utilisation de matières recyclées dans des applications qui nécessiteraient autrement de la résine vierge. Tant les matières recyclées postconsommation que postindustrielles peuvent bénéficier de cette technologie. Cette capacité profite directement à la Société par l'intermédiaire de sa filiale Canuck Compounders Inc., qui fournit des composés recyclés, ainsi qu'à des clients externes qui cherchent à augmenter la teneur en matières recyclées de leurs produits sans compromettre leurs performances.

L'ajout du graphène traité à sec de la série D a créé de nouvelles opportunités dans ce domaine. Certaines applications auparavant impossibles en raison de contraintes techniques sont désormais réalisables. Dès les premières discussions avec Club Car, l'objectif ne consistait pas seulement à fournir des pièces, mais également à convertir certains produits vers des composés recyclés enrichis de graphène. La Société travaille actuellement avec Club Car sur des formulations visant à égaler ou dépasser les performances et la qualité du produit actuel. La société prévoit amorcer cette conversion au début de l'année civile 2027 en utilisant son graphène ainsi que les composés recyclés produits par Canuck Compounders.

Enfin, les avancées dans les composés recyclés enrichis de graphène réalisées depuis l'acquisition de Canuck Compounders devraient permettre de remplacer le noir de carbone dans la majorité de ses produits, améliorant les performances mécaniques tout en contribuant aux objectifs de durabilité de ses clients.

Mise à jour sur VoltaXplore

VoltaXplore Inc. est une filiale détenue à 100 % par la Société. Par son intermédiaire, la société fabrique des cellules de batteries lithium-ion enrichies de graphène et à base de silicium. VoltaXplore exploite à Montréal, au Québec, une installation de production de batteries cylindriques d'une capacité de 1 MWh, produisant des cellules au format 21700. Ces cellules sont conçues pour des applications nécessitant une forte densité énergétique et une puissance élevée tout en répondant aux défis de stabilité et de durée de vie associés aux anodes à forte teneur en silicium. Une configuration récemment améliorée des languettes de connexion réduit la résistance interne de la cellule, favorisant à la fois les performances énergétiques et de puissance. VoltaXplore peut également adapter la conception des cellules et les matériaux utilisés aux besoins spécifiques de stockage d'énergie de ses clients.

Au cours de l'année, la direction a mené une révision stratégique de VoltaXplore et recentré les activités sur des opportunités de marché à court terme confirmées dans les secteurs des drones et de la défense. Conformément aux objectifs de protection du capital et d'affectation disciplinée des ressources, VoltaXplore a été restructurée selon un modèle spécialisé ciblant des marchés précis.

Ce repositionnement est soutenu par la demande croissante pour des cellules de batteries produites localement, stimulée par les développements géopolitiques et commerciaux ainsi que par les préférences d'approvisionnement et les exigences visant les produits fabriqués au Canada. Cette réorientation marque un changement par rapport à l'accent auparavant mis sur les véhicules électriques, dans la défense et les plateformes à double usage. Les marchés visés comprennent désormais les véhicules aériens sans pilote (UAV), les véhicules terrestres sans pilote (UGV), l'électronique portable et d'autres applications destinées aux clients du secteur de la défense au Canada et aux États-Unis.

Les capacités de production actuelles permettent déjà à VoltaXplore de fournir des cellules à des partenaires intéressés pour des essais et des processus d'homologation. Le développement technologique de VoltaXplore bénéficie du soutien de programmes fédéraux, notamment le Programme d'innovation énergétique de Ressources naturelles Canada et le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada.

Pour l'exercice 2027, VoltaXplore prévoit poursuivre ses démarches afin d'obtenir des subventions additionnelles et cherche également à tirer parti de ses opérations canadiennes pour approvisionner les Forces armées canadiennes, le ministère de la Défense nationale (MDN) et d'autres organismes gouvernementaux canadiens, directement ou par l'intermédiaire de ses partenaires et clients, typiquement des fabricants de modules et de batteries avec lesquels des lettres d'intention ont déjà été signées.

Mise à jour du plan stratégique et d'investissement

Au cours du T4-2026, la Société a complété son plan stratégique et d'investissement annoncé en novembre 2022.

Dans le cadre de son plan stratégique et d'investissement :

- 1) Au cours de l'exercice 2024, la Société a été sélectionnée comme fournisseur pour trois nouvelles gammes de produits par deux clients existants, soit un important fabricant d'équipements d'origine de véhicules utilitaires et un fabricant

d'équipements industriels pour la fourniture de pièces extérieures de véhicules. Ces composantes sont utilisées aussi bien dans les moteurs à combustion interne que dans les véhicules électriques. La production des pièces reliées à la première gamme de produits a débuté au cours de l'été 2025 à notre usine de Newton en Caroline du Nord tandis que le démarrage de la production des deux autres gammes est prévu pour l'exercice 2028. La production pour ce type de produits est généralement d'une durée de 10 ans.

- 2) Au cours de l'exercice 2024, l'un de nos clients a demandé à la Société d'agrandir ses installations de Sainte-Clotilde-de-Beauce afin de permettre une plus grande capacité de production d'un produit enrichi de graphène que nous fournissons actuellement. Cette expansion du bâtiment a été complétée en mai 2025. L'agrandissement a été en grande partie payé par notre client, mais bien que les volumes au cours de l'exercice 2026 aient augmenté, la capacité reste actuellement sous-utilisée. L'agrandissement a coûté environ 8 M\$, dont 5 M\$ ont été payés par le client.
- 3) Une composante du plan stratégique concerne une initiative liée aux matériaux d'anode actifs (« CSPG ») et le graphène par procédé à sec. L'objectif de la production de CSPG était de créer un flux de déchets de graphite qui serait financièrement avantageux pour la production de graphène à très faible coût. Bien que des intentions de soutien financier aient été obtenues de la part des gouvernements provincial et fédéral, les changements survenus au cours de la dernière année dans le contexte économique et géopolitique ont réduit la viabilité financière d'un tel investissement, ainsi que l'intérêt de la part de clients potentiels à conclure des ententes contraignantes. En janvier 2026, la Société a décidé de ne pas poursuivre cette partie de l'initiative et de se concentrer exclusivement sur la composante de graphène par procédé à sec. La Société a plutôt choisi d'explorer des sources alternatives de graphite issu de flux de déchets qui pourraient être disponibles en Amérique du Nord à l'avenir. Cette nouvelle orientation permettra d'éviter un investissement estimé de 100 M\$, tout en assurant l'approvisionnement en sous-produit de graphite à faible coût, idéal pour la production de graphène par procédé à sec à très faible coût.
- 4) En septembre 2025, un nouveau bail de la Société est entré en vigueur pour une usine à Statesville en Caroline du Nord dans le cadre de l'expansion américaine de la fabrication de pièces composites enrichies de graphène, laquelle usine a commencé à générer des ventes en octobre 2025.

Amélioration de la R&D : Procédé de fabrication à sec à grande échelle

Au cours de l'exercice close le 30 juin 2026, la Société a poursuivi le développement et l'expansion de son procédé novateur de fabrication de graphène par voie sèche. Les produits issus de l'exfoliation à sec, commercialisés sous la marque GrapheneBlack xGnP™ D-Series, visent des marchés largement complémentaires à ceux desservis par les produits issus de l'exfoliation en phase liquide de la Société (gamme X-Series), avec un chevauchement limité des applications.

Selon les estimations actuelles de la direction, le procédé à sec devrait nécessiter environ 40 % de dépenses d'investissement en moins et environ un quart de la surface au sol requise pour une installation équivalente utilisant l'exfoliation en phase liquide.

La Société a annoncé l'installation d'un module de production pour le graphène fabriqué par procédé à sec. Les travaux mécaniques et électriques ont été achevés conformément au calendrier et au budget prévu. Selon la qualité du produit, la ligne est conçue pour offrir une capacité de production annuelle jusqu'à 1 000 tonnes.

Le procédé à sec élimine plusieurs étapes de fabrication requises dans la production en phase liquide, notamment le lavage et le séchage. La direction estime que cette séquence de fabrication simplifiée, combinée à une consommation d'eau réduite, pourrait entraîner une diminution des coûts unitaires de production pour certaines qualités de produits D-Series et une réduction de l'empreinte environnementale par rapport au procédé en phase liquide. Ces réductions de coûts devraient rapprocher les coûts de production de la Société de ceux des additifs carbonés traditionnels, tels que les noirs de carbone de spécialité.

La technologie sous-jacente est protégée par plusieurs brevets octroyés détenus par la Société. Lors d'essais internes, le graphène de la gamme D-Series a permis d'améliorer certaines propriétés physiques des polymères, notamment la conductivité électrique et les propriétés mécaniques. Les applications finales potentielles identifiées par la direction comprennent le stockage de l'énergie, les plastiques recyclés, l'emballage, les mousses isolantes, les composites légers, les conduites en plastique et les géosynthétiques. L'adoption commerciale dans chacune de ces applications demeure assujettie aux processus de qualification et de validation des clients.

Au cours de la période, la Société a poursuivi l'envoi d'échantillons de graphène D-Series à de nouveaux clients et à des clients existants, ainsi que l'avancement des activités de validation des produits, notamment la production de concentrés maîtres et de composés plastiques intégrant le graphène D-Series, et l'évaluation de leurs propriétés mécaniques, électriques et autres caractéristiques physiques. Les résultats obtenus à ce jour indiquent une amélioration des performances par rapport aux qualités actuellement produites dans certains marchés cibles, à un coût inférieur pour les utilisateurs finaux. La direction estime que ces

attributs pourraient, s'ils sont confirmés lors de la qualification finale par les clients, accélérer l'adoption du graphène et raccourcir les cycles de vente dans des marchés qui n'étaient auparavant pas accessibles avec la gamme X-Series.

Financement

Le 30 octobre 2025, la Société a réalisé un financement par placement privé par prise ferme visant 10 720 350 actions ordinaires au prix de 2,40 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 25 728 840 \$. Le total des coûts de transaction liés à l'émission, y compris la commission, a été de 1 441 343 \$ et a été payé en trésorerie.

La Société prévoit utiliser le produit net du placement pour soutenir sa croissance future en investissant dans l'expansion de sa capacité de production de graphène par procédé à sec, ainsi que pour ses besoins généraux et son fonds de roulement.

Plan de succession du président et chef de la direction

Le 4 décembre 2025, Soroush Nazarpour a quitté ses fonctions de président et chef de la direction et a été réélu au conseil d'administration, lors de l'assemblée générale annuelle. Rocco Marinaccio, chef des opérations de la société, a succédé à M. Nazarpour en tant que président et chef de la direction à la même date. Le 27 février 2026, M. Nazarpour a remis sa démission au conseil d'administration.

Autre mise à jour

En août 2025, la Société a été sélectionnée pour recevoir jusqu'à 2 750 000 \$ au cours des trois prochaines années dans le cadre de l'appel de propositions pour l'accélération de la filière batterie du Programme d'innovation énergétique de Ressources naturelles Canada pour la recherche et le développement sur l'utilisation du graphène de silicium dans des cellules cylindriques de batterie ultra-haute puissance. En avril 2026, ce montant a été augmenté d'environ 700 000 \$ pour un total de 3 450 000 \$.

Liquidités totales

Au 30 juin 2026, la Société disposait de liquidités totales de 30 048 438 \$, comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que des montants disponibles aux termes de ses facilités de crédit.

Dette à long terme

Le total de la dette à long terme a augmenté, passant de 4 312 924 \$ au 30 juin 2025 à 10 554 435 \$ au 30 juin 2026, pour une variation de 6 241 511 \$. L'ajout de la dette à long terme s'est élevé à 8 641 484 \$ et les remboursements à 2 540 415 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2026.

3. RÉSULTATS GLOBAUX

FAITS SAILLANTS

Les tableaux suivants présentent certains faits saillants de la performance de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025. Se reporter aux états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025 pour un compte rendu détaillé de la performance de la Société présentée dans le tableau ci-dessous.

En résumé :

	T4-2026	T4-2025	Variation		EF 2026	EF 2025	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus	33 905 991	31 685 923	2 220 068	7%	117 276 309	128 918 388	(11 642 079)	(9%)
Résultat d'exploitation	(743 670)	(2 089 125)	1 345 455	64%	(10 855 373)	(8 919 357)	(1 936 016)	(22%)
Résultat net	(1 568 324)	(2 295 472)	727 148	32%	(11 827 981)	(9 657 120)	(2 170 861)	(22%)
Résultat par action (De base et dilué)	(0,01)	(0,01)			(0,07)	(0,06)		
Mesure non conforme aux IFRS *								
BAlIA ajusté	1 908 431	2 475 379	(566 948)	(23%)	1 922 206	6 122 283	(4 200 077)	(69%)

Par secteur à présenter :

	T4-2026	T4-2025	Variation		EF 2026	EF 2025	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites								
Revenus	33 657 785	31,578 291	2 079 494	7%	116 137 935	128 243 848	(12 105 913)	(9%)
Mesure non conforme aux IFRS *								
BAlIA ajusté	2 049 773	2 697 655	(647 882)	(24%)	2 149 114	6 847 826	(4 698 712)	(69%)
Provenant de cellules de batterie et matériaux								
Revenus	248 206	107 632	140 574	131%	1 138 374	674 540	463 834	69%
Mesure non conforme aux IFRS *								
BAlIA ajusté	(141 342)	(222 276)	80 934	36%	(226 908)	(725 543)	498 635	69%

Les résultats d'exploitation peuvent inclure certains éléments inhabituels et autres qui ont été divulgués séparément, le cas échéant, afin de fournir une évaluation claire des résultats sous-jacents de la Société. En plus des mesures IFRS, la direction utilise des mesures non conformes aux IFRS dans les informations fournies par la Société qui, selon elle, constituent la base la plus appropriée pour évaluer les résultats de la Société.

INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE

Le tableau ci-dessous présente certaines informations annuelles auditées pour les exercices clos les 30 juin 2026, 2025 et 2024.

	2026	2025	2024
	\$	\$	\$
Revenus	117 276 309	128 918 388	129 992 368
Résultat net	(11 827 981)	(9 657 120)	(11 665 006)
Résultat par action (De base et dilué)	(0,07)	(0,06)	(0,07)
Actifs totaux	187 531 313	151 201 878	159 692 998
Passifs non courants totaux	44 485 779	22 090 509	18 372 465

* MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le rapport de gestion a été préparé à partir des résultats et des informations financières déterminés selon les IFRS. Cependant, la Société considère certaines mesures financières non conformes aux IFRS comme des informations supplémentaires utiles pour mesurer la performance et la situation financières de la Société. Ces mesures, qui, selon la Société, sont largement utilisées par les investisseurs, les analystes en valeurs mobilières et d'autres parties intéressées pour évaluer la performance de la Société, n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à des mesures portant les mêmes titres présentées par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne doivent pas non plus être interprétées comme une alternative aux mesures financières déterminées conformément aux IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS comprennent le « BAIIA ajusté » et la « marge brute ajustée ».

Les tableaux ci-dessous présente un rapprochement entre le « résultat net » selon les IFRS et le « BAIIA ajusté » ainsi que la « marge brute » selon les IFRS et la « marge brute ajustée » selon la mesure non conforme aux IFRS pour les périodes de trois mois et les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025, ainsi que pour les périodes de trois mois closes le 30 juin 2026 (T4-2026), le 31 mars 2026 (T3-2026), le 31 décembre 2025 (T2-2026) et le 30 septembre 2025 (T1-2026).

1) « Résultat net » selon les IFRS et « BAIIA ajusté » selon la mesure non conforme aux IFRS

	T4-2026 \$	T4-2025 \$	EF 2026 \$	EF 2025 \$
Résultat net	(1 568 324)	(2 295 472)	(11 827 981)	(9 657 120)
Impôts sur le résultat exigibles et différés	107 782	74 950	(1 130 561)	310 881
Dépenses (revenus) nets d'intérêts	716 872	131 397	2 103 169	426 882
Écart de change	(939 678)	(247 986)	(1 013 231)	417 130
Rémunération fondée sur des actions	335 753	251 878	1 304 040	1 435 365
Éléments hors exploitation ⁽¹⁾	99 000	1 600 000	68 000	1 870 000
Amortissement	3 157 026	2 960 612	12 418 770	11 319 145
BAIIA ajusté	1 908 431	2 475 379	1 922 206	6 122 283
- Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites	2 049 773	2 697 655	2 149 114	6 847 826
- Provenant de cellules de batterie et matériaux	(141 342)	(222 276)	(226 908)	(725 543)

⁽¹⁾ Les éléments hors exploitation comprennent les honoraires professionnels principalement liés au renouvellement de l'entente de crédit, des frais liés aux prospectus et des frais ponctuels liés à un accord d'option de vente mis en place en juillet 2022 qui a expiré en juillet 2025.

	T4-2026 \$	T3-2026 \$	T2-2026 \$	T1-2026 \$
Résultat net	(1 568 324)	(2 646 921)	(3 836 406)	(3 776 330)
Impôts sur le résultat exigibles et différés	107 782	28 936	(350 783)	(916 496)
Dépenses nettes d'intérêts	716 872	607 894	441 592	336 811
Écart de change	(939 678)	(521 172)	681 567	(233 948)
Rémunération fondée sur des actions	335 753	492 320	271 421	204 546
Éléments hors exploitation ⁽²⁾	99 000	45 000	(116 000)	40 000
Amortissement	3 157 026	3 173 464	3 132 964	2 955 316
BAIIA ajusté	1 908 431	1 179 521	224 355	(1 390 101)
- Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites	2 049 773	1 237 132	180 967	(1 318 758)
- Provenant de cellules de batterie et matériaux	(141 342)	(57 611)	43 388	(71 343)

⁽²⁾ Les éléments hors exploitation comprennent les honoraires professionnels principalement liés au renouvellement de l'entente de crédit et des frais liés aux prospectus.

2) « Marge brute » selon les IFRS et « marge brute ajustée » selon la mesure non conforme aux IFRS

	T4-2026 \$	T4-2025 \$	EF 2026 \$	EF 2025 \$
Revenus de client	33 466 068	31 159 203	115 037 976	126 363 218
Coût des marchandises vendues	25 938 601	23 451 384	90 505 840	98 183 546
Marge brute ajustée	7 527 467	7 707 819	24 532 136	28 179 672
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	1 984 585	1 801 653	8 189 037	6 817 138
Marge brute	5 542 882	5 906 166	16 343 099	21 362 534

	T4-2026 \$	T3-2026 \$	T2-2026 \$	T1-2026 \$
Revenus de client	33 466 068	31 656 876	26 928 115	22 986 917
Coût des marchandises vendues	25 938 601	24 399 896	21 145 796	19 021 547
Marge brute ajustée	7 527 467	7 256 980	5 782 319	3 965 370
Amortissement des immobilisations corporelles (production)	1 984 585	2 146 397	2 284 743	1 773 312
Marge brute	5 542 882	5 110 583	3 497 576	2 192 058

ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – PÉRIODES DE TROIS MOIS

Revenus

	T4-2026 \$	T4-2025 \$	Variation \$	%	T3-2026 \$	Variation \$	%
Revenus de client	33 466 068	31 159 203	2 306 865	7%	31 656 876	1 809 192	6%
Autres revenus	439 923	526 720	(86 797)	(16%)	690 501	(250 578)	(36%)
Revenus totaux	33 905 991	31 685 923	2 220 068	7%	32 347 377	1 558 614	5%

Tous les revenus proviennent du secteur des matériaux avancés plastiques et produits composites sauf un montant de 248 206 \$ au titre d'autres revenus [T4-2025 – 83 604 \$ au titre de revenus de client et de 24 028 \$ au titre d'autres revenus] provenant du secteur de cellules de batterie et matériaux.

Les revenus de client sont passés de 31 159 203 \$ au T4-2025 à 33 466 068 \$ au T4-2026. La hausse s'explique principalement par l'augmentation du volume contrebalancée en partie par une diminution des revenus d'outillage.

Les autres revenus sont passés de 526 720 \$ au T4-2025 à 439 923 \$ au T4-2026. La variation s'explique par des subventions et crédits d'impôt remboursables reçus de programmes de recherche et développement.

BAIIA ajusté

1) Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites

Le BAIIA ajusté est passé de 2 697 655 \$ au T4-2025 à 2 049 773 \$ au T4-2026. La variation s'explique par ce qui suit :

- La marge brute ajustée sur les revenus de client a diminué de 96 748 \$ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une diminution des revenus d'outillage (T4-2025 hausse de la marge liées aux fermetures de contrats d'outillage);
- Une diminution des autres revenus de 310 975 \$;
- Une augmentation de 339 159 \$ des frais généraux, de vente et d'administration et des frais de R&D (« frais d'exploitation ») (excluant les éléments hors exploitation au T4-2025 de 1 600 000 \$).

2) Provenant des cellules de batterie et matériaux

La perte au titre du BAIIA ajusté est passée de 222 276 \$ au T4-2025 à 141 342 \$ au T4-2026. La variation s'explique par la hausse des autres revenus de 224 178 \$ contrebalancée en partie par une diminution des revenus de client de 83 604 \$ et la hausse des frais d'exploitation de 59 640 \$.

Résultat net

La perte a diminué, passant de 2 295 472 \$ au T4-2025 à 1 568 324 \$ au T4-2026. La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- Un gain de change de 939 678 \$ pour le T4-2026 comparativement à 247 896 \$ au T4-2025;
- Éléments hors exploitation de 1 600 000 \$ au T4-2025;
- Ceci a été contrebalancé partiellement par :
 - o La diminution du BAIIA ajusté de 566 948 \$ comme il est expliqué ci-dessus;
 - o Les amortissements plus élevés de 196 414 \$;
 - o Une hausse de la rémunération fondée sur des actions de 83 875 \$;
 - o La hausse des charges d'intérêts nettes de 586 067 \$.

Écart de change

	T4-2026 \$	T4-2025 \$	Variation		T3-2026 \$	Variation	
			\$	%		\$	%
Écart de change opérationnel	(1,120,885)	1,673,748	(2,794,633)	167%	(746,303)	(374,582)	50%
Écart de change sur les contrats dérivés	181,207	(1,921,734)	2,102,941	(109%)	225,131	(43,924)	20%
Écart de change total	(939,678)	(247,986)	(691,692)	279%	(521,172)	(418,506)	80%

La Société a bénéficié de l'effet favorable de l'écart de change opérationnel de 1 120 885 \$ au T4-2026 comparativement à l'effet défavorable de 1 673 748 \$ au T4-2025. Ceci est dû à la fluctuation du taux américain à la fin de chaque trimestre.

L'écart de change sur les contrats dérivés est une perte latente de 181 207 \$ au T4-2026 comparativement à un gain latent de 1 921 734 \$ au T4-2025. La variation est due à la fluctuation du taux américain d'un trimestre à l'autre et du niveau de couverture.

ANALYSE DES VARIATIONS DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – POUR LES EXERCICES

Revenus

	EF 2026 \$	EF 2025 \$	Variation	
			\$	%
Revenus de client	115 037 976	126 363 218	(11 325 24)	(9%)
Autres revenus	2 238 333	2 555 170	(316 837)	(12%)
Revenus totaux	115 037 976	126 363 218	(11 325 24)	(9%)

Tous les revenus proviennent du secteur des matériaux avancés plastiques et produits composites sauf pour des montants respectifs de 127 004 \$ et 1 011 370 \$ au titre de revenus de client et des autres revenus [EF 2025 – 83 604 \$ et 590 936 \$] provenant du secteur de cellules de batterie et matériaux.

Les revenus de client ont diminué, passant de 126 363 218 \$ pour l'exercice précédent à 115 037 976 \$ pour l'exercice en cours. La diminution s'explique principalement par la diminution du volume et des revenus d'outillage.

Les autres revenus sont passés de 2 555 170 \$ pour l'exercice précédent à 2 238 333 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique principalement par des subventions et crédits d'impôt remboursables reçus de programmes de recherche et développement.

BAIIA ajusté

1) Provenant de matériaux avancés, plastiques et produits composites

Le BAIIA ajusté est passé de 6 847 826 \$ pour l'exercice précédent à 2 149 114 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique par ce qui suit :

- La diminution de la marge brute ajustée sur les revenus de client de 3 690 936 \$ comparativement à l'exercice précédent en raison d'une diminution du volume et des revenus d'outillage;
- Une diminution des autres revenus de 737 271 \$ tel qu'expliqué plus haut;
- Une hausse de 68 505 \$ des frais d'exploitation (excluant les éléments hors exploitation au T4-2025 de 1 600 000 \$).

2) Provenant des cellules de batterie et matériaux

La perte au titre du BAIIA ajusté est passée de 725 543 \$ pour l'exercice précédent à 226 908 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique par la hausse des revenus de client et d'autres revenus de 43 400 \$ et 420 434 \$ respectivement et la baisse des frais d'exploitation de 34 801 \$.

Résultat net

La perte a augmenté, passant de 9 657 120 \$ pour l'exercice précédent à 11 827 981 \$ pour l'exercice en cours. La variation s'explique principalement par ce qui suit :

- La diminution du BAIIA ajusté de 4 200 077 \$ tel qu'expliqué plus haut;
- Les amortissements plus élevés de 1 099 625 \$;
- Une augmentation des charges d'intérêts nettes de 1 465 763 \$;
- La diminution des revenus d'intérêts de 210 524 \$;
- Ceci a été contrebalancé partiellement par :
 - o Un gain de change de 1 013 231 \$ pour l'exercice en cours comparativement à une perte de 417 130 \$ à l'exercice précédent;
 - o Des impôts nets recouvrables de 1 130 561 \$ pour l'exercice en cours comparativement à une charge de 310 881 \$ à l'exercice précédent;
 - o Une diminution de la rémunération fondée sur des actions de 131 325 \$;
 - o Éléments hors exploitation de 1 600 000 \$ à l'exercice précédent.

Écart de change

	EF 2026 \$	EF 2025 \$	Variation \$ %	
Écart de change opérationnel	(1 611 900)	1 017 078	(2 628 978)	258%
Écart de change sur les contrats dérivés	598 669	(599 948)	1 198 617	(200%)
Écart de change total	(1 013 231)	417 130	(1 430 361)	343%

La Société a bénéficié de l'effet favorable de l'écart de change opérationnel de 1 611 900 \$ pour l'exercice en cours comparativement à un effet défavorable de 1 017 078 \$ pour l'exercice précédent. Ceci est dû à la fluctuation du taux américain à la fin de chaque trimestre.

L'écart de change sur les contrats dérivés est une perte latente de 598 669 \$ pour l'exercice en cours comparativement à un gain latent de 599 948 \$ pour l'exercice précédent. La variation est due à la fluctuation du taux américain d'un trimestre à l'autre et du niveau de couverture.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Sur la base de la visibilité dont nous disposons aujourd'hui et des diverses initiatives en cours ou qui commenceront à produire des rendements au cours de l'exercice, nous prévoyons des revenus totaux pour l'exercice financier 2027 compris entre 130 M\$ et 140 M\$. De plus, nous prévoyons des revenus totaux pour l'exercice financier 2028 entre 160 M\$ et 170 M\$.

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES SÉLECTIONNÉES

Le tableau ci-dessous présente des données financières sélectionnées pour les huit derniers trimestres publiés. Cette information trimestrielle non auditée a été préparée conformément aux IFRS, sauf pour le « BAIIA ajusté » qui est une mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement est présenté dans la section « Résultats globaux ».

		Revenus	BAIIA ajusté	Résultat net	Résultat de base et dilué par action	
		\$	\$	\$	\$	
T4-2026	30 juin 2026	33 905 991	1 908 431	(1 568 324)	(0,01)	Note 1
T3-2026	31 mars 2026	32 347 377	1 179 521	(2 646 921)	(0,01)	Note 2
T2-2026	31 décembre 2025	27 580 290	224 355	(3 836 406)	(0,02)	Note 3
T1-2026	30 septembre 2025	23 442 651	(1 390 101)	(3 776 330)	(0,02)	Note 4
T4-2025	30 juin 2025	31 685 923	2 475 379	(2 295 472)	(0,01)	Note 5
T3-2025	31 mars 2025	30 446 165	1 420 555	(1 747 714)	(0,01)	Note 6
T2-2025	31 décembre 2024	33 120 886	1 102 050	(2 894 922)	(0,02)	
T1-2025	30 septembre 2024	33 665 414	1 124 299	(2 719 012)	(0,02)	

Note 1 Les revenus ont été plus élevés en raison de la hausse du volume contrebalancée en partie par une baisse des revenus d'outillage. Le BAIIA ajusté a été plus élevé en raison de la hausse de la marge brute ajustée. La perte a été plus basse en raison de la hausse du BAIIA ajusté et d'un impact positif de l'écart de change.

Note 2 Les revenus ont été plus élevés en raison de la hausse du volume contrebalancée en partie par une baisse des revenus d'outillage. Le BAIIA ajusté a été plus élevé en raison de la hausse de la marge brute ajustée. La perte a été plus basse en raison de la hausse du BAIIA ajusté et d'un impact positif de l'écart de change.

Note 3 Les revenus ont été plus élevés en raison de la hausse du volume et des revenus d'outillage. Le BAIIA ajusté a été plus élevé en raison de la hausse de la marge brute ajustée. La perte a été plus élevée en raison de la baisse des impôts sur les résultats exigible nets.

Note 4 Les revenus ont été plus bas en raison de la baisse du volume et des revenus d'outillage. Le BAIIA ajusté a été plus bas en raison de la baisse de la marge brute ajustée. La perte a été plus élevée en raison de la baisse du BAIIA ajusté contrebalancée en partie par les impôts sur le résultat exigibles nets.

Note 5 Les revenus ont été plus élevés en raison de la hausse des revenus d'outillage. Le BAIIA ajusté a été plus élevé en raison de la hausse des revenus d'outillage et de la marge brute ajustée. La perte a été plus élevée en raison des éléments hors exploitation.

Note 6 Les revenus ont été plus bas en raison de la baisse des revenus d'outillage, contrebalancée par les autres revenus. Le BAIIA ajusté a été plus élevé en raison de la hausse des autres revenus, contrebalancée par la diminution de la marge. La perte a été plus basse principalement en raison de la hausse du BAIIA ajusté et des impôts sur les résultats exigibles nets.

4. SITUATION FINANCIÈRE, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	2026 \$	2025 \$	Variation \$	Raisons principales de la variation importante
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 048 438	18 587 960	6 460 478	Se référer à la section des flux de trésorerie
Créances et actifs sur contrat	33 057 368	20 799 450	12 257 918	Majoritairement dû à une hausse des activités et au calendrier des encaissements et des projets d'outillage
Stocks	16 666 846	16 718 702	(51 856)	Calendrier des achats de matières premières
Actifs au titre de droits d'utilisation	18 546 208	6 130 403	12 415 805	Majoritairement dû à l'ajout d'un nouveau bail
Immobilisations corporelles et dépôts sur équipement	74 681 645	70 072 367	4 609 278	Majoritairement dû à l'augmentation des équipements
Immobilisations incorporelles	10 935 678	11 959 491	(1 023 813)	
Goodwill	1 919 673	1 919 673	—	
Autres actifs	6 675 457	5 013 832	1 661 625	Majoritairement dû à l'augmentation des charges payées d'avance et de l'actif d'impôt différé
Total de l'actif	187 531 313	151 201 878	36 329 435	
Passif et capitaux propres				
Passif				
Fournisseurs, charges et impôts sur le résultat à payer	20 592 378	21 460 473	(868 095)	Majoritairement dû aux paiements de la rémunération variable et au calendrier des paiements des fournisseurs
Passifs sur contrat	441 636	1 890 709	(1 449 073)	Calendrier des projets d'outillage
Emprunts bancaires	703 080	857 750	(154 670)	
Passif au titre des prestations déterminées	541 588	941 466	(399 878)	
Obligations locatives	37 176 205	17 448 582	19 727 623	Majoritairement dû à l'ajout d'un nouveau bail compensé par les paiements d'obligations locatives
Dette à long terme	10 554 435	4 312 924	6 241 511	Majoritairement dû à l'ajout d'une dette à long terme liée aux achats d'équipements compensée par des remboursements de dettes
Passif d'impôt différé	4 073 815	4 934 852	(861 037)	
Total du passif	74 083 137	51 846 756	22 236 381	
Capitaux propres				
Capital-actions	207 510 956	182 683 203	24 827 753	Majoritairement dû à un placement privé
Réserves	8 408 536	7 290 752	1 117 784	
Montant cumulé des écarts de change	(382 374)	95 323	(477 697)	
Déficit	(102 088 942)	(90 714 156)	(11 374 786)	
Total des capitaux propres	113 448 176	99 355 122	14 093 054	
Total du passif et des capitaux propres	187 531 313	151 201 878	36 329 435	

FLUX DE TRÉSORERIE

	2026 \$	2025 \$	Variation \$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 271 494	2 878 763	(1 607 269)	(56%)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(13 848 647)	3 073 554	(16 922 201)	(551%)
Activités d'exploitation	(12 577 153)	5 952 317	(18 529 470)	(311%)
Activités de financement	32 330 531	(1 940 430)	34 270 961	1,766%
Activités d'investissement	(13 325 222)	(12 025 281)	(1 299 941)	(11%)
Effet net des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	32 322	96 474	(64 152)	(66%)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 460 478	(7 916 920)	14 377 398	182%

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement étaient de 1 271 494 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 2 878 763 \$ pour l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par une diminution du BAIIA ajusté de 4 200 077 \$ contrebalancée en partie par des impôts nets recouvrables.

La variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement a été de 13 848 647 \$ pour la période en cours ce qui s'explique par ce qui suit :

- La baisse des fournisseurs et des charges à payer de 292 383 \$ principalement due aux paiements de la rémunération variable et au calendrier des paiements des fournisseurs;
- La baisse des impôts sur le résultat à payer de 767 492 \$ due au calendrier des paiements;
- La hausse des comptes clients de 11 511 955 \$ principalement due à une hausse des activités, au calendrier des encaissements et au calendrier des projets d'outillage;
- La hausse des charges payées d'avance et autres actifs de 58 032 \$ due au calendrier des paiements;
- La diminution des passifs sur contrat de 1 449 073 \$ attribuable au calendrier des projets d'outillage;
- Ce qui a été partiellement contrebalancé par la diminution des stocks de 230 288 \$ principalement due au calendrier des achats.

Activités de financement

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 32 330 531 \$ pour l'exercice en cours comparativement à des sorties de trésorerie de 1 940 430 \$ pour l'exercice précédent. Pour l'exercice en cours, un placement privé de 24 287 497 \$, l'ajout d'une dette à long terme de 8 641 484 \$ et le financement des immobilisations corporelles par le biais de contrats de location de 7 142 265 \$ ont été effectués. Ceci a été contrebalancé partiellement par le remboursement de 7 918 945 \$ qui a été effectué sur la dette à long terme et les obligations locatives, ainsi qu'un remboursement de 175 770 \$ sur les emprunts bancaires.

En 2025, un remboursement de 6 617 692 \$ a été effectué sur la dette à long terme et les obligations locatives et un remboursement de 857 750 \$ sur les emprunts bancaires. Ceci a été contrebalancé par les immobilisations corporelles financées par le biais de contrats de location de 5 535 012 \$.

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont été de 13 325 222 \$ pour l'exercice en cours comparativement à 12 025 281 \$ pour l'exercice précédent. Pour l'exercice en cours, la Société a utilisé 12 404 031 \$ pour des dépenses d'investissement, principalement liées aux ajouts d'équipements de composite, et 873 762 \$ pour les immobilisations incorporelles.

En 2025, la Société a utilisé 14 311 045 \$ pour des dépenses d'investissement et des dépôts sur équipement, principalement en ce qui a trait aux ajouts d'équipements de composite. Ceci a été contrebalancé par la cession d'équipements qui ont par la suite été reloués, d'un montant de 2 285 764 \$.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le secteur des matériaux avancés plastiques et produits composites a généré des revenus. Les activités de commercialisation du graphène en sont au stade d'introduction commerciale et, par conséquent, la Société pourrait dépendre du financement externe pour poursuivre son programme de développement si l'introduction commerciale du graphène s'en trouvait retardée. Toutefois, en ce qui concerne le secteur des cellules de batterie et matériaux, la Société dépend de financement externe avant de pouvoir construire l'usine de production et commercialiser ses produits. Les principales sources de financement de la Société ont été l'émission d'actions, la dette, les flux de trésorerie liés à l'exploitation et l'obtention de fonds du gouvernement du Québec par l'entremise de crédits d'impôt en R&D et d'autres programmes.

ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant reflète l'échéance contractuelle des obligations non actualisées au 30 juin 2026 :

	Échéance contractuelle				Total
	1 an	2-3 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$
Emprunts bancaires	703 080	—	—	—	703 080
Dettes fournisseurs et charges à payer	16 821 805	—	—	—	16 821 805
Obligations locatives	7 334 459	14 322 244	11 446 447	13 733 482	46 836 632
Dette à long terme	2 990 095	3 305 212	2 723 545	1 826 362	10 845 214
Total	27 849 439	17 627 456	14 169 992	15 559 844	75 206 731

Au 30 juin 2026, la Société détenait des contrats de change à terme sur devises pour vendre un minimum de 6,8 millions de dollars américains et un maximum de 10,8 millions de dollars américains, selon le taux de change de ces contrats dérivés. Les taux varient de 1,352 à 1,403. Les contrats sont en vigueur jusqu'en juin 2027.

La direction estime que la Société sera en mesure de respecter ses obligations grâce à la trésorerie détenue, aux flux de trésorerie liés à l'exploitation et aux prélèvements sur les facilités de crédit existantes.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion des risques liés à la Société et à ses activités, se reporter aux états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025. Les instruments financiers et risques qui y sont présentés sont les mêmes d'une période à l'autre.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 14 septembre 2026, la Société avait :

- o 181 487 392 actions ordinaires émises et en circulation;
- o 3 687 083 options en cours ayant des dates d'expiration comprises entre le 4 août 2027 et le 27 juillet 2036 assorties de prix d'exercice entre 1,93 \$ et 3,68 \$. Si toutes les options étaient exercées, 3 687 083 actions seraient émises pour un produit en trésorerie de 8 816 946 \$.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour une description détaillée de toutes les transactions entre parties liées, se reporter à la note 15 « Transactions entre parties liées » des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025.

6. RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques suivants, de même que les autres renseignements contenus aux présentes, doivent être examinés attentivement. Les activités de la Société sont spéculatives en raison de leur nature à haut risque, ces activités ayant trait aux acquisitions, au financement, aux technologies et à la fabrication. Ces facteurs de risque pourraient avoir une incidence importante sur les résultats d'exploitation futurs de la Société et ils pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent

sensiblement de ceux décrits dans les informations prospectives relatives à la Société. Les risques s'appliquent à chaque secteur.

CONDITIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES

Les conditions économiques mondiales actuelles, qui ont été soumises à une volatilité accrue, peuvent avoir un impact sur la Société à un accès au financement public et sur sa capacité à obtenir du financement par actions ou par emprunt à des conditions favorables. La Société évolue dans un environnement économique volatil. Par conséquent, si les taux de chômage, d'intérêt ou d'inflation fluctuaient considérablement ou augmentaient jusqu'à des niveaux importants, ils pourraient avoir un impact sur les activités opérationnelles, la situation financière et la rentabilité de la Société. De plus, la Société est exposée au risque de marché lié à la situation inflationniste mondiale actuelle, puisque les différents facteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et sanitaires ont entraîné des conséquences importantes sur l'économie mondiale. Afin de réduire l'inflation, plusieurs banques centrales resserrent désormais leurs politiques monétaires, ce qui a un impact sur les taux d'intérêt, les taux de change et le développement économique. Les risques de récession dans un ou plusieurs pays où la Société exerce ses activités sont croissants et pourraient avoir un impact défavorable sur le résultat net, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société.

CYCLE DE VENTE LONG ET COMPLEXE

Selon l'expérience de la Société, le cycle de vente moyen de ses poudres de graphène et de ses produits enrichis de graphène peut aller d'une à plusieurs années à partir du moment où un client commence à tester le produit de la Société jusqu'au moment où il peut être utilisé dans un produit commercial. Le calendrier d'introduction du produit variera en fonction du marché cible. Les cycles de vente et de développement des produits de la Société sont soumis aux contraintes budgétaires des clients, aux procédures d'acceptation internes, aux évaluations concurrentielles des produits, aux affectations de ressources scientifiques et de développement et à d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter avec succès à ces facteurs pour permettre le succès du développement de la clientèle, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser des ventes suffisantes pour atteindre la rentabilité. L'incapacité à atteindre la rentabilité pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

Le cycle de vente du graphène est long et complexe. Plusieurs étapes doivent être franchies pour voir une adoption généralisée du graphène sur plusieurs marchés.

- **Disponibilité de l'approvisionnement** : la première étape consiste à démontrer que la technologie a atteint un niveau de maturité tel qu'un approvisionnement constant et fiable en graphène est disponible dans un environnement industriel et à un coût acceptable.
- **Certification du graphène en tant que substance** : tout nouveau matériau doit être certifié pour pouvoir être produit et expédié au-delà des frontières. Chaque juridiction a ses propres exigences, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (« EPA »), Environnement Canada et l'Europe REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) sont des exemples de ces entités qui visent à fournir un niveau élevé de protection de la santé humaine et l'environnement à l'égard de l'utilisation de produits chimiques/substances.
- **Validation du produit** : cela inclut les performances techniques, la validation financière, l'analyse de la durabilité et de la durée de vie, la transformabilité et la logistique, et bien plus encore. Différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement sont impliqués dans la validation des performances du graphène. Les équipementiers, les mouleurs et les formulateurs sont tous impliqués dans ces étapes, ce qui rend cette étape longue et imprévisible.
- **Certification au niveau du produit** : la majorité des produits et des applications sont certifiés par les certifications ASTM ou ISO. Par exemple, pour qu'un nouvel additif soit utilisé dans des tuyaux en plastique, les certifications ASTM et ISO correspondantes doivent être modifiées.

DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE

Étant donné qu'il n'y a que peu de données sur l'utilisation efficace de la poudre de graphène et des produits enrichis de graphène de la Société dans des applications commerciales, rien ne garantit qu'il sera techniquement possible d'en tirer de vastes applications commerciales couronnées de succès. La plupart, pour ne pas dire la totalité des données scientifiques et techniques se rapportant aux produits de la Société proviennent des laboratoires de la Société ou d'environnements de laboratoire se trouvant chez nos clients ou des tierces parties, comme des universités et des laboratoires nationaux. Il est bien connu que les données de laboratoire ne sont pas toujours représentatives des applications commerciales.

De plus, les secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités se caractérisent par des changements technologiques rapides et par le lancement fréquent de nouveaux produits. La stratégie commerciale de la Société consiste en partie à surveiller de tels changements et à faire les démarches nécessaires pour rester à la fine pointe de la technologie; toutefois, rien ne garantit qu'une telle stratégie portera fruit. Si la Société n'est pas en mesure de s'adapter aux innovations dans les sciences des matériaux ou si des technologies ou des matériaux imprévus apparaissent qui ne sont pas compatibles avec les produits et les services de la Société ou qui pourraient remplacer ces produits et services, les revenus et les activités commerciales de la Société en subiraient

vraisemblablement les contrecoups.

DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ ET CROISSANCE SOUTENUE

L'incapacité de développer davantage les marchés clés et les marchés géographiques existants de la Société ou de réussir à étendre ses activités sur de nouveaux marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance des ventes et les résultats d'exploitation. La capacité de la Société à pénétrer davantage ses marchés clés et les marchés géographiques existants dans lesquels elle est en concurrence, et à étendre avec succès ses activités dans d'autres pays, est soumise à de nombreux facteurs, dont bon nombre échappent à son contrôle. Rien ne garantit que les efforts visant à accroître la pénétration des marchés clés de la Société et des marchés géographiques existants porteront leurs fruits. Le fait de ne pas atteindre ces objectifs pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation de la Société.

PROBLÈMES DE LIQUIDITÉ ET FINANCEMENT FUTUR

La Société dépend en fin de compte des ventes commerciales de poudre de graphène et de produits enrichis de graphène, incluant les batteries. Tout retard dans la vente de ces produits pourrait nécessiter un financement supplémentaire. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir le financement requis au fur et à mesure de ses besoins. La volatilité des marchés peut rendre difficile, voire impossible, pour la Société d'obtenir du financement par emprunt ou par actions à des conditions favorables. L'incapacité d'obtenir du financement supplémentaire en temps opportun pourrait amener la Société à reporter ou à ralentir ses plans de développement ou à réduire ou mettre fin à une partie ou à la totalité de ses activités.

LOIS ET RÈGLEMENTS, LICENCES ET PERMIS

Les lois évoluent de sorte qu'elles créent des normes plus strictes, et l'application, les amendes et les sanctions en cas de non-respect sont également de plus en plus sévères. Un changement important de l'environnement juridique et réglementaire dans lequel la Société exerce actuellement ses activités pourrait avoir une incidence défavorable sur celles-ci. En particulier, la production d'importants volumes de graphène nécessite des permis et des approbations de diverses autorités gouvernementales. Elle est assujettie à de nombreuses lois et réglementations fédérales, provinciales, étatiques et locales régissant le développement, la production, les exportations, les impôts, les taxes, les normes de travail, la santé et la sécurité au travail, l'environnement et d'autres questions. Puisque le graphène est une nouvelle substance chimique, sa production et sa vente peuvent être assujetties à des approbations réglementaires précises en matière de santé et de sécurité au travail et d'environnement dans différents territoires, notamment, sans limitation, en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (Canada), de la *Loi sur les aliments et drogues* (Canada), de la *Toxic Substances Control Act* (États-Unis), de la *Food Drug and Cosmetic Act* (États-Unis) et du *Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques* (Europe). Ces lois et réglementations sont susceptibles de changer, peuvent devenir plus strictes et leur respect peut être coûteux. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de maintenir ou d'obtenir l'ensemble des licences, des permis et des approbations nécessaires à la production ou à la vente de graphène et son incapacité à le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société s'appuie sur les lois sur les brevets, les secrets commerciaux et autres lois sur la propriété intellectuelle du Canada, des États-Unis et des autres pays où elle exerce ses activités pour protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher des tiers d'utiliser sa propriété intellectuelle sans son autorisation. L'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société pourrait réduire tout avantage concurrentiel qu'elle a développé, réduire sa part de marché ou autrement nuire à ses activités. En cas d'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle de la Société, les litiges visant à protéger et à faire respecter les droits de la Société pourraient être coûteux, et la Société pourrait ne pas obtenir gain de cause.

Bon nombre des technologies de la Société ne sont couvertes par aucun brevet ou demande de brevet, et les brevets délivrés ou en attente de la Société au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays pourraient ne pas conférer à la Société un avantage concurrentiel et pourraient être contestés par des tiers. L'incapacité de la Société à obtenir la délivrance des demandes de brevet en cours pourrait limiter sa capacité à protéger les droits de propriété intellectuelle que ces demandes de brevet en cours étaient censées couvrir. Les concurrents de la Société pourraient tenter de contourner ses brevets pour éviter toute responsabilité en cas de contrefaçon et, en cas de succès, cela pourrait nuire à la part de marché de la Société. De plus, l'expiration des brevets de la Société pourrait entraîner une concurrence accrue.

En outre, une protection efficace relative aux brevets, secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle peut être indisponible ou limitée dans certains pays étrangers. Dans certains pays, la Société ne demande pas de brevet ou autre protection de propriété intellectuelle. La Société s'appuie également sur des innovations technologiques non brevetées et sur d'autres secrets commerciaux pour développer et maintenir sa position concurrentielle. Bien que la Société conclue généralement des

accords de confidentialité avec ses employés et des tiers pour protéger sa propriété intellectuelle, ces accords de confidentialité sont d'une durée limitée, pourraient être violés et pourraient ne pas assurer une protection significative de ses secrets commerciaux. Des recours adéquats pourraient ne pas être disponibles en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée des secrets commerciaux et de l'expertise en fabrication de la Société.

De plus, d'autres personnes peuvent obtenir connaissance des secrets commerciaux de la Société par le biais de développements indépendants ou par des moyens légaux. L'incapacité de protéger les processus, la technologie, les secrets commerciaux et l'expertise, les méthodes et les composés de fabrication exclusifs de la Société pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités en mettant en péril sa propriété intellectuelle essentielle.

Lorsqu'une formulation de produit ou un procédé est conservé comme secret commercial, des tiers peuvent développer ou inventer et breveter de manière indépendante des produits ou procédés identiques à ces produits ou procédés secrets commerciaux. Cela pourrait avoir un effet défavorable important sur la capacité de la Société à fabriquer et à vendre des produits ou à utiliser de tels procédés et pourrait éventuellement donner lieu à des litiges coûteux dans lesquels la Société pourrait ne pas avoir gain de cause.

La Société pourrait faire face à des poursuites pour violation de propriété intellectuelle qui pourraient entraîner des frais juridiques et des dommages importants et entraver sa capacité à fabriquer des produits clés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL CLÉ

La Société dépend des services de dirigeants clés, notamment d'un petit nombre de dirigeants et de personnel hautement qualifiés et expérimentés. Jusqu'à présent, le développement de la Société a largement dépendu, et continuera de dépendre à l'avenir, des efforts déployés par les principaux dirigeants et autres membres du personnel clé pour développer ses projets. La perte de l'une de ces personnes, notamment au profit de concurrents, à court terme, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société.

EMPLOYÉS QUALIFIÉS

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels au succès de la Société. Tout particulièrement pour ses activités d'exploitation liées au graphène, il est difficile de trouver des scientifiques qualifiés et une équipe de vente qui connaît bien le sujet. Qui plus est, le besoin de main-d'œuvre qualifiée s'accroîtra à mesure que la Société prendra de l'expansion. Le nombre de personnes qualifiées dans le secteur de la fabrication de haute technologie est limité et la concurrence livrée pour cette main-d'œuvre est forte. Ces facteurs pourraient nuire aux activités de la Société si elle était incapable de recruter et de retenir le personnel qualifié dont elle a besoin au moment où elle en a besoin.

CONCURRENCE

La Société est en concurrence avec d'autres entreprises manufacturières et entreprises spécialisées dans le graphène dans des marchés hautement concurrentiels. Certains de ses concurrents disposent de ressources financières, de ressources de mise en marché et d'autres ressources beaucoup plus importantes qu'elle et d'une part de marché plus grande que la sienne pour certains produits ou dans certaines zones géographiques. À mesure que les marchés pour les produits et les autres services de la Société se développent, la concurrence peut s'intensifier et les concurrents peuvent consacrer plus de ressources à des produits qui entrent directement en concurrence avec ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société soit en mesure de rivaliser avec succès avec les concurrents existants ou que ses activités ne se ressentiront pas d'une concurrence accrue ou de l'arrivée de nouveaux concurrents.

MENACES DE CYBERSÉCURITÉ

Il est essentiel que la Société dispose de systèmes de technologie de l'information (« TI ») fiables et sécuritaires pour mener ses activités et poursuivre son exploitation. Bien que la Société ait mis en place des contrôles de sécurité visant à protéger les systèmes et l'infrastructure de TI et qu'elle continue de les renforcer, rien ne garantit que ces mesures de sécurité puissent prévenir efficacement les accès physiques non autorisés ou les cyberattaques. Si la Société était victime d'une importante intrusion dans ses systèmes de TI, cela pourrait, entre autres, bouleverser ses activités de fabrication (occasionner, par exemple, des retards opérationnels en raison d'un arrêt de la production, une incapacité à gérer la chaîne d'approvisionnement ou à fabriquer des produits pour les clients ou encore des perturbations dans la gestion des stocks), entraîner la perte, la destruction, la corruption ou l'utilisation inappropriée de données de nature délicate, notamment les renseignements sur les employés ou la propriété intellectuelle, se traduire par une perte de revenus en raison d'un vol de fonds ou d'une interruption des activités, entraîner notamment des coûts de remise en état, des frais de litige, des amendes, des coûts découlant d'une responsabilité,

des primes d'assurance plus élevées ou des coûts de maintien de la sécurité et de systèmes de TI efficaces, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation ou avoir des répercussions éventuellement défavorables découlant d'une modification des lois et des règlements relatifs à la cybersécurité ou engendrer le vol de la propriété intellectuelle ou des renseignements confidentiels de la Société, de ses clients ou de ses fournisseurs. Si l'un ou l'autre des événements susmentionnés (ou d'autres événements liés à la cybersécurité) survenait, la Société pourrait subir un certain nombre de conséquences, notamment une atteinte à sa réputation, un avantage concurrentiel moindre et des répercussions négatives sur ses occasions futures, ce qui pourrait lui nuire considérablement.

FLUCTUATIONS DU COURS DES ACTIONS

Le cours du marché des titres de nombreuses sociétés, en particulier des sociétés au stade du développement, connaît de fortes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives de ces sociétés. Rien ne garantit que des fluctuations du cours de l'action de la Société ne se produiront pas. Plus particulièrement, les fluctuations peuvent être exacerbées si le volume des opérations sur les actions ordinaires de la Société est faible.

ABSORPTION DES COÛTS ET BONS DE COMMANDE

Surtout en ce qui concerne ses activités dans le secteur du transport et compte tenu des tendances actuelles dans ce secteur, la Société subit une pression constante pour absorber les coûts liés à la conception et au développement de produits, à l'ingénierie, à la gestion des programmes, aux prototypes et à la validation. En particulier, les fabricants demandent aux fournisseurs de payer les coûts susmentionnés et de les recouvrer par l'entremise du prix à la pièce du composant concerné. Les volumes de contrats pour les programmes des clients qui ne sont pas encore en production sont fondés sur les estimations des clients de la Société concernant leurs propres niveaux de production futurs. Toutefois, les volumes de production réels peuvent varier considérablement par rapport à ces estimations en raison d'une réduction de la demande des consommateurs ou de retards dans le lancement de nouveaux produits, souvent sans que le fournisseur ne reçoive de compensation de la part de son client fabricant. Les bons de commande types émis par les clients n'exigent pas qu'ils achètent un nombre minimal de produits de la Société. En ce qui concerne les programmes en cours de production, la Société est généralement incapable de demander des changements de prix lorsque les volumes diffèrent sensiblement des estimations de production utilisées au stade du devis. Si les volumes de production estimés ne sont pas atteints, les coûts de développement de produits, de conception, d'ingénierie, de prototype et de validation encourus par la Société pourraient ne pas être entièrement recouverts. De même, la pression sur les prix ou les réductions de volume futures effectuées par les clients de la Société pourraient également diminuer le montant des coûts amortis autrement recouvrables dans le prix à la pièce des produits de la Société. L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. Bien qu'il soit généralement vrai qu'une fois que la Société reçoit un bon de commande pour les produits d'un programme de véhicules particulier, elle continue à fournir ces produits jusqu'à la fin de ce programme, les clients pourraient cesser de s'approvisionner auprès de la Société pour diverses raisons, notamment le refus de celle-ci d'accepter des demandes de réduction de prix ou d'autres concessions.

ACQUISITIONS

La Société a acquis et pourrait continuer à acquérir des entreprises, des actifs, des technologies, des services ou des produits complémentaires, à des prix concurrentiels. La Société pourrait continuer à réaliser des acquisitions dans les domaines de produits qui ont été déterminés comme étant essentiels à sa stratégie d'affaires à long terme. Toutefois, en raison de la concurrence intense dans ces domaines stratégiques, la Société pourrait ne pas être en mesure d'acquérir les cibles nécessaires à l'atteinte de ses objectifs stratégiques. La réalisation de ces opérations présente des risques supplémentaires pour les activités de la Société. Les acquisitions sont assujetties à une série de risques inhérents, notamment la prise en charge de risques supplémentaires en matière de réglementation et de conformité, de prix, de chaîne d'approvisionnement, de matières premières, de relations de travail, de litiges, d'environnement, de régimes de retraite, de garantie, de rappel, de technologies de l'information, de fiscalité ou autres. Bien que la Société s'efforce de mener des contrôles diligents appropriés concernant les cibles d'acquisition, ces efforts pourraient ne pas toujours s'avérer suffisants pour cerner l'ensemble des risques et des responsabilités liés à l'acquisition, notamment en raison des facteurs suivants : un accès limité aux renseignements; des contraintes de temps pour mener les contrôles diligents; une incapacité d'accéder aux installations et/ou au personnel de la société cible; ou d'autres limitations inhérentes au processus de contrôle diligent. De plus, la Société pourrait déterminer les risques et les responsabilités qui ne peuvent pas être suffisamment atténués au moyen de protections appropriées, qu'elles soient contractuelles ou autres. La réalisation de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités ou la rentabilité de la Société. Le bénéfice que la Société tirera des acquisitions précédentes et futures est fortement tributaire de sa capacité à intégrer les entreprises acquises et leurs technologies, leurs employés et leurs produits au sein de la Société, et celle-ci pourrait devoir subir des coûts liés à l'intégration et à la rationalisation des installations (dont certaines pourraient devoir être fermées à l'avenir). La Société ne peut pas être certaine qu'elle réussira à intégrer les entreprises acquises ou que les acquisitions profiteront en fin de compte à la Société. Tout échec de l'intégration des entreprises ou tout échec de la Société à en tirer profit pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités et ses résultats d'exploitation. Ces opérations pourraient également entraîner

une dilution supplémentaire pour les actionnaires de la Société ou une augmentation de la dette. De telles opérations pourraient impliquer des partenaires, et la formule utilisée pour déterminer les dispositions contractuelles de vente pourrait être soumise à divers facteurs qui ne sont pas facilement quantifiables ou estimés avant le moment de la vente (comme les conditions du marché et la détermination de la juste valeur marchande).

COÛTS DE LANCEMENT ET D'EXPLOITATION

Le lancement d'une nouvelle activité, dans une installation existante ou nouvelle, constitue un processus complexe dont le succès dépend d'un large éventail de facteurs, notamment l'état de préparation à la production de la Société et de ses fournisseurs, ainsi que des facteurs liés à l'outillage, aux équipements, aux employés, à la qualité initiale des produits et à d'autres facteurs. L'échec du lancement d'une nouvelle activité ou d'une prise de contrôle importante pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Des coûts de lancement importants ont été subis par la Société ces dernières années. Les processus de fabrication de la Société sont susceptibles de connaître des problèmes d'exploitation qui peuvent nuire à sa capacité de fabriquer ses produits en temps voulu ou de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Les installations de la Société contiennent des équipements complexes et sophistiqués qui sont utilisés dans ses processus de fabrication. Par le passé, la Société a connu des défaillances d'équipement et pourrait en connaître d'autres à l'avenir en raison de l'usure, d'erreurs de conception ou d'erreurs de opérateurs, entre autres, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité. De temps à autre, certaines divisions d'exploitation de la Société pourraient ne pas atteindre les niveaux de rentabilité escomptés. Une sous-performance considérable d'une ou de plusieurs divisions d'exploitation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité et les activités de la Société.

RISQUES CYCLIQUES

Une partie des activités de la Société est cyclique, notamment celles liées à l'industrie du transport. Elle dépend, entre autres facteurs, de la conjoncture économique générale en Amérique du Nord et ailleurs. Les volumes de vente et de production devraient être relativement stables en Amérique du Nord au cours des prochaines années, mais ces volumes sont incertains et pourraient diminuer à tout moment. Rien ne garantit que la production nord-américaine de camions en général ou de plateformes précises ne déclinera pas à l'avenir ni que la Société sera en mesure d'utiliser toute capacité inutilisée existante ou toute capacité supplémentaire qu'elle ajoutera à l'avenir. Une baisse supplémentaire soutenue ou considérable de la production de camions dans son ensemble ou par client ou par plateforme de client pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, ainsi que sur sa capacité à respecter ses engagements financiers actuels.

L'Amérique du Nord est une région clé en ce qui concerne la production de camions pour la Société et les résultats d'exploitation dépendent de la production de camions dans cette région par nos clients. En raison de la nature de ses activités, la Société est dépendante de plusieurs clients importants, de sorte que l'annulation d'une commande majeure par l'un de ces clients, la perte de l'un de ces clients pour quelque raison que ce soit ou l'insolvabilité de l'un de ces clients, la réduction des ventes de plateformes de camions de ces clients, ou le déplacement de la part de marché des camions dans lesquels nous avons un contenu important, ou toute baisse importante ou soutenue des volumes de production de camions en Amérique du Nord, pourraient réduire considérablement le chiffre d'affaires et/ou la rentabilité de la Société, et pourraient nuire de manière considérable à sa situation financière. Bien que la Société continue de diversifier ses activités, rien ne garantit qu'elle y parviendra.

RISQUES LIÉS AUX GARANTIES, AUX RAPPELS ET À LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, les clients demandent de plus en plus à chacun de leurs fournisseurs d'assumer les frais de réparation et de remplacement des produits défectueux qui soit sont couverts par une garantie du fabricant, soit font l'objet d'un rappel par le fabricant et qui ont été mal conçus, fabriqués ou assemblés par leurs fournisseurs. L'obligation de réparer ou de remplacer ces pièces, ou l'obligation de participer à un rappel de produit, pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les activités et la situation financière de la Société.

PRIX DES MATÉRIAUX ET DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le prix des principales matières premières et des principaux produits de base utilisés dans la production des pièces composites et du graphène, particulièrement le graphite, la résine de polyester, la fibre de verre et d'autres matières premières, tout comme le prix de l'énergie ont parfois été volatils. Dans la mesure où la Société est incapable de réduire à néant son exposition à la fluctuation des prix des principales matières premières et des principaux produits de base, notamment en concevant des produits à teneur réduite, en transférant les hausses de prix à ses clients ou autrement, les coûts additionnels engagés pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la rentabilité. Une hausse des prix de l'énergie pourrait également avoir des répercussions sur les coûts de production ou de transport, ce qui pourrait en retour nuire à sa compétitivité.

HYPOTHÈSES RELATIVES AUX DEVIS ET AUX PRIX

Surtout en ce qui concerne les activités de fabrication de pièces composites de la Société, le délai entre l'attribution d'une nouvelle commande et le début de la production varie généralement entre un an et trois ans. Étant donné que le prix des produits est généralement déterminé au moment de l'attribution, la Société est exposée à un risque de prix important en raison de l'évolution des coûts des intrants et des hypothèses relatives au devis entre le moment de l'attribution et le début de la production. L'impossibilité d'établir un devis efficace, ou la survenance d'un changement important du coût des intrants ou d'autres hypothèses relatives au devis entre l'attribution de la commande et la production, pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société souscrit une assurance pour couvrir les risques commerciaux normaux. Dans le cadre de ses activités de fabrication, certains risques et, en particulier, des événements catastrophiques imprévus ou inhabituels, notamment des explosions et des incendies, peuvent survenir. Il n'est pas toujours possible de souscrire une assurance complète contre de tels risques en raison de primes élevées, ou pour d'autres raisons. Si de telles obligations devaient survenir, elles pourraient réduire ou éliminer toute rentabilité future et entraîner une hausse des coûts et une baisse de la valeur des actions ordinaires de la Société.

RISQUES DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée au risque de change, en raison principalement des dépenses et des ventes qu'elle effectue dans d'autres monnaies que ses monnaies fonctionnelles respectives, principalement en ce qui a trait au dollar américain. La direction a mis en place une politique qui oblige la Société à gérer son risque de change et qui impose des limites strictes sur les expositions maximales pouvant être conclues. Les ventes libellées en dollars américains ont représenté environ 57% des ventes totales de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2026. Par conséquent, l'évolution du dollar canadien par rapport au dollar américain ajoute un élément de risque et d'incertitude pour la Société. Ces risques sont atténués par les achats de matières premières libellés en dollars américains. La politique de la Société est de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour couvrir certains risques liés au dollar américain. La Société met en place des facilités de crédit lui permettant de conclure des opérations visant des contrats de change à terme ou des contrats à terme d'achat ou de vente d'options sur devises. Ce montant couvre en partie les besoins potentiels de la Société au cours des 24 prochains mois. La Société surveillera de manière proactive la nécessité de recourir à cette facilité en fonction des conditions du marché.

LITIGES

La Société a conclu des ententes juridiquement contraignantes avec divers tiers, y compris des ententes d'approvisionnement, de distribution, de non-divulgaration, de consultation et de partenariat. L'interprétation des droits et des obligations découlant de ces accords est sujette à interprétation, et la Société pourrait être en désaccord avec la position adoptée par les diverses autres parties, ce qui pourrait entraîner un différend pouvant aboutir à un litige et occasionner des frais juridiques pour la Société. Vu la nature spéculative et imprévisible des litiges, l'issue de ces différends pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de la Société.

RISQUE D'INCENDIE RELIÉE AUX CELLULES DE BATTERIE LITHIUM-ION

La Société fabriquera des cellules de batterie lithium-ion. En de rares occasions, les cellules lithium-ion peuvent libérer rapidement l'énergie qu'elles contiennent en évacuant la fumée et les flammes de manière à enflammer les matériaux à proximité ainsi que d'autres cellules lithium-ion. En outre, les perceptions négatives du public concernant l'adéquation des cellules lithium-ion aux applications de sports motorisés, les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière du cobalt ou tout incident futur impliquant des cellules lithium-ion, tels que les incendies de véhicules ou autre type d'incendies, pourraient avoir un impact négatif important sur les activités de VoltaXplore, ainsi que sur les résultats des opérations ou de sa situation financière. De plus, la Société stocke dans ses installations un nombre important de cellules de batteries lithium-ion, et toute mauvaise manipulation des cellules de batterie, ou problème de sécurité ou incendie lié aux cellules, peut causer des dommages et perturber le fonctionnement des installations actuelles ou futures la Société.

CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

La Société pourrait être soumise aux attentes croissantes des parties prenantes en ce qui concerne les facteurs ESG, notamment de la part des investisseurs, qui accordent de plus en plus d'importance aux facteurs ESG lors de l'évaluation des options d'investissement. Les investissements futurs réalisés dans la Société, ou les futurs partenariats ou relations d'affaires conclus avec la Société peuvent dépendre de diverses normes ESG.

DÉPENDANCE ET PERTURBATION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La Société dépend de fournisseurs externes et elle prévoit continuer à compter sur des tiers pour s'approvisionner à l'avenir. Bien que la Société obtienne des matières premières, des pièces et des composants auprès de plusieurs sources dans la mesure du possible, certaines matières premières et pièces et certains composants sont achetés auprès d'une seule source. La Société cherche à obtenir ses matières premières, pièces et composants auprès de sources multiples chaque fois que possible, et pour atténuer davantage les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, la Société conclut des accords d'approvisionnement à long terme avec des fabricants et fournisseurs clés. Bien que la Société estime qu'elle peut être en mesure d'établir des relations d'approvisionnement alternatives et d'obtenir une solution alternative d'approvisionnement pour certaines de ses composants de source unique, elle peut être incapable de le faire à court terme ou pas du tout, ou à des prix, des volumes ou des niveaux de qualité qui lui sont acceptables. L'incapacité de l'un des fournisseurs de la Société de livrer les pièces, composants ou matières premières nécessaires, selon l'échéancier de la Société et à des prix, volumes ou niveaux de qualité acceptables pour la Société, l'incapacité de la Société à gérer efficacement ces pièces et composants, ou la résiliation ou l'interruption de tout accord d'approvisionnement important pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Toute interruption de l'approvisionnement en matières premières, pièces et composants, qu'elles proviennent ou non d'un fournisseur unique, pourrait perturber temporairement la fabrication des produits de la Société jusqu'à ce qu'un autre fournisseur soit en mesure de fournir le matériel requis. De plus, si l'un des fournisseurs de la Société se trouve en difficulté économique ou fait faillite, la Société pourrait être tenue de fournir un soutien financier important ou de prendre d'autres mesures pour assurer l'approvisionnement en composants ou en matériaux, ce qui pourrait augmenter ses coûts, affecter ses liquidités ou provoquer des interruptions de production, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. De plus, la rentabilité de la Société est affectée par des fluctuations importantes des prix des matières premières, des pièces et des composants qu'elle utilise. La Société pourrait ne pas être en mesure de répercuter les hausses de prix des matières premières, des pièces ou des composants sur ses clients. Par conséquent, une augmentation du coût des matières premières, des pièces et des composants utilisés dans la fabrication des produits de la Société pourrait réduire sa rentabilité et avoir un effet défavorable important sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

CHANGEMENT DANS LES POLITIQUES OU LA RÉGLEMENTATION COMMERCIALES DES ÉTATS-UNIS

Les récentes actions de l'administration présidentielle américaine ont accru l'incertitude entourant les politiques commerciales, les tarifs douaniers et la réglementation affectant les échanges des États-Unis avec d'autres pays. Des changements importants, tels que la possible renégociation ou résiliation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), l'imposition unilatérale de tarifs ou d'autres barrières commerciales sur les importations, ou encore des mesures de rétorsion prises par les partenaires commerciaux des États-Unis, pourraient affecter la disponibilité et le coût des matériaux, des ressources, des services ainsi que le prix de nos produits destinés aux clients américains. Ces développements pourraient réduire notre compétitivité et avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation. L'introduction ou l'escalade de tarifs douaniers ou de différends commerciaux pourrait perturber notre chaîne d'approvisionnement et freiner les ventes dans les marchés touchés, affectant négativement nos activités et notre rentabilité. De plus, la montée des politiques protectionnistes et anti-mondialisation aux États-Unis et dans d'autres pays pourrait freiner la croissance économique à long terme dans nos régions d'activités, ce qui pourrait à son tour nuire à nos affaires, à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE CLIENTS CLÉS

La performance de la Société est étroitement liée à la production de véhicules par ses clients dans les principaux marchés automobiles. Compte tenu de la nature de ses activités, la Société dépend de plusieurs clients majeurs. L'annulation d'une commande importante, la perte d'un client clé pour quelque raison que ce soit, la résiliation ou l'arrêt d'un programme client sans remplacement, une réduction de la production de véhicules par ces clients, un transfert de parts de marché vers des plateformes sur lesquelles la Société a une forte présence, ou l'incapacité d'accroître sa part de marché auprès de clients existants pourraient tous avoir un impact significatif sur les revenus et la rentabilité de la Société. La perte d'un seul, et plus particulièrement de plusieurs de ses principaux clients, aurait probablement un effet défavorable important sur les activités et la situation financière de la Société.

OBLIGATIONS LOCATIVES

La Société loue bon nombre de ses installations de fabrication ainsi que certains équipements de production. Le non-respect de ces obligations locatives pourrait entraîner un défaut, permettant aux propriétaires ou aux bailleurs de reprendre possession d'actifs clés ou d'expulser la Société, ce qui pourrait perturber ses opérations et nuire à sa situation financière. De plus, les conditions de location peuvent limiter la capacité de la Société à se restructurer ou à réduire ses activités, par exemple en restreignant la possibilité de sous-louer ou de relocaliser des installations, ce qui pourrait engendrer des coûts importants et des défis opérationnels.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

D'autres risques dont la Société n'est actuellement pas au fait ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également nuire à ses activités.

7. MÉTHODES COMPTABLES

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES IMPORTANTS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des jugements quant à l'avenir. La direction examine périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur l'expérience historique, les changements dans l'environnement commercial et d'autres facteurs, y compris les attentes d'événements futurs, que la direction considère comme raisonnables dans les circonstances. Les estimations impliquent des jugements qui portent sur la base des informations dont elle dispose. Cependant, les estimations comptables pourraient donner lieu à des résultats nécessitant un ajustement important de la valeur comptable de l'actif ou du passif affecté au cours de périodes futures.

La Société a fondé ses hypothèses et ses estimations sur les paramètres disponibles lors de l'établissement des états financiers consolidés. Cependant, les circonstances existantes et les hypothèses concernant les développements futurs peuvent changer en raison d'événements de marché ou de circonstances indépendantes de la volonté de la Société. De tels changements sont reflétés dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent. Cette discussion porte uniquement sur les estimations que la direction considère importantes en fonction du degré d'incertitude et de la probabilité d'une incidence importante si nous avons utilisé des estimations différentes. Il existe de nombreux autres domaines pour lesquels nous utilisons des estimations sur des questions incertaines.

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables importants associés à la Société et à ses activités, se reporter à la section « Estimations et jugements importants de la direction dans l'application des méthodes comptables » à la note 2 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025.

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes et modifications aux normes existantes ont été publiées et leur adoption est obligatoire pour les exercices futurs. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés pour les exercices clos les 30 juin 2026 et 2025 pour un complément d'information sur ces normes et modifications.

8. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, attestent de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») ainsi que de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »).

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des CPCI et des CIIF a été effectuée sous la supervision du Chef de la direction et du Chef de la direction financière. Cette évaluation portait sur l'examen de la documentation, les vérifications et les autres procédures que la direction a jugé appropriées dans les circonstances. À la lumière de cette évaluation, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne émis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO-Framework 2013), et dans le cadre de la préparation de ses états financiers de fin d'exercice, ces deux dirigeants signataires ont conclu que les CPCI et les CIIF étaient efficaces au 30 juin 2026.

Aucune modification n'a été apportée aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du T4-2026 qui a eu une incidence importante ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.



La chimie du carbone, vecteur de performance

4500 boul. Thimens, Montréal, QC H4R 2P2

www.nanoxplore.ca

TSX : GRA | OTCQX : NNXPF

Suivez-nous

